

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2012**

Président      Monsieur Hubert SAUVAIN, Maire

Présents      Tous les conseillers municipaux sauf M. ROUSSOTTE F. (absent excusé représenté par M. VERDREAU C.), M. FOREY P., M. GRANDJEAN D. excusés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de retenir l'entreprise NOIROT de Nuits St Georges pour réaliser l'aménagement sécuritaire rue Jean sans Peur pour un montant de 37 165.70 € TTC ;
- demande le déclassement du chemin rural N° 24 dit de la Digue sur une longueur d'environ 170 m (accès au terrain de foot) ;
- désigne les délégués locaux du Centre National d'Action Sociale (délégué des élus : Yves PAUTET, délégué des agents : Fabienne CATELA) ;
- accepte la redevance de concession gaz 2012 qui s'élève à 971.85 € ;
- accepte la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de distribution de gaz qui s'élève à 358.32 € ;

Questions diverses :

Le Maire fait part :

- d'une proposition d'achat de la « Maison Bourbon », 2 rue Philippe de Rouvres à 180 000 € ;
- du montant estimatif des travaux d'enfouissement rue des Cent Journaux à la charge de la Commune, environ 175 000 € ;
- de son entretien avec le directeur de cabinet du Préfet concernant le PPRI, une étude sera réalisée avec la digue communale réhaussée ;
- d'une demande d'installation de poubelles et de porte-vélos au parcours de santé, les poubelles seront commandées prochainement ;
- de la venue de Mme BOUZIANE, députée, afin de rencontrer le Conseil Municipal,
- de l'attribution du logement communal situé 10 A rue des Ecoles à Laurent FOREY,
- de la reprise du travail de Franck au 1<sup>er</sup> septembre,
- de l'arrivée d'une nouvelle ATSEM, Cynthia BARBARIN en remplacement d'Aurélié BESANCON, démissionnaire.

Monsieur CHEVRIAU fait part de l'avancement du projet de réhabilitation de l'école maternelle (présentation des plans prochainement) ;

Madame BOUBAULT fait part du renouvellement du Conseil Municipal Jeunes et de la planification d'une journée « village propre » à envisager à l'automne ;

Monsieur PAUTET fait part des travaux de voirie réalisés rue des Ecoles, des défauts sont constatés, des solutions devront être apportées.

Le Maire,  
Hubert SAUVAIN

